

Votants : 87
Convocation du Conseil de Communauté :
le 12 octobre 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 23 octobre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 22 octobre 2012

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 3 400 M² SITUEE A BESSINES A MONSIEUR JEAN-JACQUES LUCAS

Titulaires présents :

Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Patrick BERNACCHI, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Michel GENDREAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Geneviève GAILLARD à Thierry DEVAUTOUR, Stéphane PIERRON à Alain MEMIN, Alain PARROT à Didier DAVID, Jacques BROSSARD à Georges BERDOLET, Brigitte COMPETISSA à Alain CHAUFFIER, Gérard GIBault à Marie-Christelle BOUCHERY, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Elsie COLAS, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Patrick DELAUNAY à Michel GENDREAU, Francis DUPONT à Magdeleine PRADERE, Jean-Pierre GAILLARD à Hüseyin YILDIZ, Nicole GRAVAT à Virginie LEONARD, Emmanuel GROLLEAU à Amaury BREUILLE, Jacqueline LEFEBVRE à Jérôme BALOGE, Nicolas MARJault à Franck MICHEL, Alain PIVETEAU à Jacques TAPIN, Jean-Claude SUREAU à Jean-Louis SIMON, Francis THIBAUDAULT à Christiane PINEAU

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE

Titulaires absents :

Bernard JOURDAIN, Blanche BAMANA, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Christian GRELIER, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Eliane LE MAITRE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Michel PAILLEY, Christophe POIRIER, Nathalie SEGUIN

Titulaires absents excusés :

Geneviève GAILLARD, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Gérard GIBault, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Nicolas MARJault, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Jean-Claude SUREAU, Francis THIBAUDAULT

Président de séance : Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance : M. Jérôme BALOGE jusqu'à la délibération C15-10-2012 et Mme Gaëlle MANGIN à partir de la délibération C16-10-2012.

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20121022-c13-10-2012-DE
Date de télétransmission : 29/10/2012
Date de réception préfecture : 29/10/2012

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 22 OCTOBRE 2012****DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 3 400 M² SITUEE A BESSINES A MONSIEUR JEAN-JACQUES LUCAS**

Monsieur **Michel SIMON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Vu l'avis du service des domaines du 9 août 2012,

Monsieur LUCAS Jean-Jacques est actuellement propriétaire de :

- la parcelle cadastrée AM 390, située sur le Parc d'Activités des Portes du Marais (lotissement "L'Ebaupin") à Bessines, sur laquelle ont été implantés un complexe de squash ainsi qu'une activité bar / restauration rapide ;
- la parcelle cadastrée AM 448, située en Zone Naturelle du PLU de Bessines, à l'arrière de la parcelle AM 390, et destinée à être aménagée en espace vert et aire de pique nique.

Monsieur LUCAS Jean-Jacques souhaite également acquérir la parcelle AM 447 (d'une surface de 3 400 m² environ), située dans la continuité de la parcelle AM 448, en vue de l'aménagement d'un espace vert plus étendu.

Cette parcelle cadastrée AM 447 est située en Zone Naturelle du PLU de Bessines.

Il est proposé de céder la parcelle AM 447 (d'une surface de 3 400 m² environ) à Monsieur LUCAS Jean-Jacques, au prix de 6,31 €/m², soit un montant total estimé à 21 454 €.

S'agissant d'un terrain "Non A Bâtir", la transaction est par conséquent exonérée de TVA.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Céder à Monsieur LUCAS Jean-Jacques, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, la parcelle AM 447 (d'une surface de 3 400 m² environ), au prix de 6,31 €/m², afin d'y aménager un espace vert.
- Approuver que le prix à payer par l'acquéreur soit de 21 454 €.
- Fixer ces conditions de vente à une durée qui n'excèdera pas six mois à compter de la présente délibération et dire que la signature de l'acte de vente devra impérativement intervenir dans ce délai.
- Préciser que pour la vente de cette parcelle de terrain, les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur.
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20121022-c13-10-2012-DE Date de télétransmission : 29/10/2012 Date de réception préfecture : 29/10/2012
--

Pour : 87
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Michel SIMON

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20121022-c13-10-2012-DE
Date de télétransmission : 29/10/2012
Date de réception préfecture : 29/10/2012